

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

À 9 h 30, le vice-président du conseil d'administration, Pierre B. Lafrenière, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville, qui assiste à l'assemblée en ligne, déclare ouverte la vingt-huitième assemblée générale annuelle de Fondation, qui se tiendra simultanément en personne et en ligne. Il souhaite la bienvenue à l'assemblée à tous les actionnaires et invités.

Il fait la présentation des personnes qui prennent place auprès de lui soit Geneviève Morin, présidente-directrice générale et membre du conseil d'administration, Félicia Amilcar, vice-présidente, Gouvernance et gestion des risques et secrétaire de Fondation et Patrick Bertrand, vice-président et chef de la direction financière.

Pierre B. Lafrenière préside l'assemblée alors que Félicia Amilcar agit comme secrétaire de l'assemblée.

Le président de l'assemblée présente les autres membres du conseil d'administration présents dans la salle et avise que Diane Beaudry assiste à l'assemblée en ligne.

Il souligne également la présence dans la salle de M. Gérald Larose, premier président du conseil d'administration de Fondation et ancien président de la CSN, M. Pierre Patry, secrétaire-trésorier du conseil d'administration de Fondation durant plus de 17 ans et M. Léopold Beaulieu, fondateur de Fondation et président-directeur général pendant plus de 25 ans.

Il indique que l'assemblée se tient par webdiffusion et en personne. Afin de remercier les personnes qui se sont déplacées, celles-ci pourront repartir avec un sac cadeau qui permet de faire un geste en soutien à l'économie sociale du quartier où se trouve Fondation, soit un pot de miel provenant des ruches de Fondation ainsi que trois produits de « La Bocalerie », provenant de La Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve.

Il ajoute que ce panier contient aussi plus que ça, puisque non seulement la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve redistribue une part de ses profits à celles et ceux qui en ont le plus besoin, mais les produits « La Bocalerie » sont préparés et distribués en circuit court par des personnes en insertion socio-professionnelle qui utilisent des denrées fraîches provenant exclusivement de la ferme urbaine de la Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve. Créée en 2022, La Ferme agricole, en ville pour tous! est constituée entre autres d'un potager d'une superficie de 2 230 m² et d'une serre de 530 m² sur le site du siège social de la SAQ dans l'est de Montréal.

Une vidéo du directeur de la Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve, M. Benoist De Peyrelongue est présentée.

Le président de l'assemblée signale l'engagement de Fondation de faire de l'ensemble des événements qu'il organise des événements écoresponsables. Il confirme que Fondation a atteint le niveau 3 de la norme du Bureau de normalisation du Québec en gestion responsable d'événements pour l'organisation de la présente assemblée. Cet événement est classifié par le Réseau des femmes en environnement (« RQFE ») et son Conseil québécois des événements écoresponsables.

Il souligne que Fondation a choisi pour tenir son assemblée générale cette année un lieu qui reflète sa vision d'avenir; l'Université de Sherbrooke. Celle-ci a obtenu de belles reconnaissances pour la durabilité de ses bâtiments et s'est aussi démarquée par la conception écoénergétique de son édifice du Campus de Longueuil.

Le président de l'assemblée avise les participants des procédures d'assemblée qui seront suivies compte tenu du format en personne et en ligne. Il explique également les procédures pour poser des questions qui seront soumises au point 8 de l'ordre du jour, en ligne, de vive voix ou au micro. Il précise qu'un vote formel sera requis pour le point 5 et explique le fonctionnement des manettes pour les personnes en présence physique et comment voter à l'écran pour celles assistant en ligne. Un test d'une durée de 90 secondes de la plateforme de vote en ligne est effectué pour permettre aux actionnaires et aux mandataires de s'y familiariser.

La **secrétaire de l'assemblée** informe l'assemblée qu'à 9 h 25 les inscriptions démontrent que 154 personnes ayant droit de vote participent à l'assemblée et que l'ensemble de ces personnes détiennent un total 415 802 droits de vote.

Les personnes présentes formant quorum, le président de l'assemblée déclare l'assemblée dûment constituée.

2. Lecture de l'avis de convocation

La secrétaire de l'assemblée fait lecture de l'avis de convocation transmis par voie électronique ou par courrier dans les délais requis, à tous les porteurs de titres inscrits aux livres au 24 juillet 2023. L'attestation de cet envoi est jointe au présent procès-verbal.

Elle ajoute que toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A inscrite aux livres de Fondation à la clôture des affaires le 1^{er} septembre 2023 sont habilitées à exercer leur droit de vote à la présente assemblée ou à mandater une personne pour exercer leur droit de vote en utilisant le formulaire de procuration expédié avec la convocation à cette assemblée, selon les modalités décrites dans l'avis de convocation.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires

Le président de l'assemblée précise que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 17 septembre 2022 a été rendu disponible pour consultation sur la plateforme Web de l'assemblée et explique comment y accéder.

S'il devait y avoir des corrections de fond au procès-verbal, il invite les participants en ligne à utiliser la boîte « Poser une question ». Quant aux corrections de forme, elles seront intégrées au procès-verbal si elles s'avèrent pertinentes.

La secrétaire de l'assemblée confirme qu'aucune correction de fond n'est demandée.

Le président de l'assemblée indique que pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les propositions et appuis se feront par alternance entre les actionnaires et les mandataires qui assistent à l'assemblée en personne et ceux qui y assistent en ligne en commençant par ceux en personne.

Il est proposé par Véronique de Sève, appuyé par Caroline Gamelin et résolu :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 17 septembre 2022, tel que rédigé.

4. Présentation du rapport de finance durable pour l'exercice se terminant le 31 mai 2023 (première partie)

Le président de l'assemblée indique que le rapport sur la finance durable qui est présenté est constitué de différents éléments : le rapport de la présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville, le rapport de la présidente-directrice générale, Geneviève Morin, qui comprend essentiellement une présentation du rapport de la transformation positive et qui se déclinera en deux parties; et enfin le rapport financier présenté par le vice-président et chef de la direction financière, Patrick Bertrand. Il précise que le rapport de la transformation positive ainsi que le rapport financier peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site Web de Fondation.

La présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville, ne pouvant assistée en personne à l'assemblée, la présentation de son rapport est faite par vidéo.

4.1 Rapport de la présidente du conseil d'administration, Caroline Senneville

M^{me} Caroline Senneville présente son rapport pour l'exercice se terminant le 31 mai 2023 et en souligne les faits saillants.

Elle fait mention des embûches auxquelles tout le monde a dû faire face cet été, enjeux environnementaux, économiques et sociaux qui sont vécus partout avec plus d'intensité.

Elle souligne qu'il y a un manque d'outils financiers comme Fondation capable de faire des liens productifs entre les besoins particuliers des personnes et des entreprises et les besoins collectifs, environnementaux et sociaux.

Elle constate que Fondation accroît sa volonté de transformation et augmente sa visibilité tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale et que ces nombreuses tribunes procurent à Fondation davantage d'influence pour faire en sorte que d'autres organisations financières emboîtent le pas.

Elle fait un parallèle entre le rayonnement de Fondation et le projet de deuxième front cher à la CSN qui consiste à agir globalement sur notre environnement social et pas uniquement en milieu de travail.

Elle constate que tout part de l'épargne et souligne et salue l'engagement des responsables Fondation qui sensibilisent leurs collègues à l'importance d'épargner pour la retraite.

Elle rappelle l'intention de Fondation et de Bâtirente d'unir leurs forces sur le plan de l'épargne pour en faire profiter les travailleuses et les travailleurs du Québec. Cette nouvelle étant synonyme pour elle de beaucoup de fierté : deux organisations créées à l'initiative de la CSN vont mettre leur énergie et leur savoir-

faire en commun pour offrir des solutions d'épargne-retraite accessibles dans plus de milieux de travail partout au Québec.

Autre nouvelle digne de mention : le gouvernement a annoncé des changements au cadre d'intervention des fonds de travailleurs, ce qui en conséquence modifie la loi de Fondation. De ces changements découlent notamment une modernisation de la norme d'investissement, des modifications à la durée de détention minimale d'une action d'un fonds de travailleurs qui va augmenter pour passer progressivement de deux ans à cinq ans en 2026. Une mesure cohérente avec le fait d'offrir du « capital patient aux entreprises québécoises ».

Deuxièmement, l'aide fiscale va être recentrée vers les contribuables ayant de plus grands besoins en épargne par l'introduction d'une règle limitant à un certain seuil de revenu l'accès au crédit d'impôt non remboursable.

Pour terminer, M^{me} Senneville remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur précieuse contribution à la gouvernance de Fondation, pour leur confiance et leur engagement.

Au terme de la présentation, le président de l'assemblée demande une proposition et un appui pour recevoir le rapport de la présidente du conseil, tel que présenté.

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les mandataires qui assistent à l'assemblée en ligne à cliquer sur l'icône « MESSAGES » et à utiliser la boîte « Poser une question » pour manifester leur proposition ou leur appui en inscrivant « Je propose » ou « J'appuie » dans la boîte de texte et en cliquant sur la flèche à droite.

Il est proposé par Édith Audet, appuyé par Robert Gariépy et résolu :

De recevoir le rapport de la présidente du conseil d'administration, M^{me} Caroline Senneville, tel que présenté.

4.2 Rapport de la présidente-directrice générale, Geneviève Morin

Le président de l'assemblée donne la parole à la présidente-directrice générale, M^{me} Geneviève Morin.

M^{me} Morin mentionne que le Rapport sur la transformation positive est différent des rapports qui l'ont précédé. Il reflète un positionnement résolument engagé de Fondation sur l'accroissement et l'amplification de son impact. Il s'agit de rendre compte le plus clairement possible de ce que Fondation veut faire (ses intentions); de ce qu'il fait déjà (son approche, ses stratégies) et où il en est (ses résultats et réalisations actuelles). Il porte la vision et la conviction de Fondation : devenir LE fonds de la transformation positive.

Elle constate que le modèle économique actuel n'est pas durable, que l'économie doit se transformer pour répondre aux besoins des personnes en respectant les limites de la planète. L'économie doit devenir plus équitable, plus inclusive, plus verte et plus performante. Le changement est indispensable, incontournable et il doit être radical il n'y a plus d'excuses; on investit soit pour un avenir positif, soit contre lui.

Elle poursuit en insistant sur le fait qu'il faut comprendre qui sont les actionnaires de Fondation.

La mission de Fondation est à deux volets :

- Soutenir les travailleurs pour épargner davantage pour leur retraite (accessibilité);
- Canaliser l'épargne et mobiliser le capital au bénéfice de la société québécoise pour répondre aux besoins des personnes en respectant les limites des écosystèmes naturels.

Fondation, c'est un mouvement qui mobilise d'abord celles et ceux qui ont besoin d'épargner pour leur retraite.

Ce sont désormais plus de 210 000 personnes qui ont accumulé plus de trois milliards de dollars, qui tiennent à ce que Fondation les investisse durablement et qui veulent participer à un mouvement pour un monde meilleur.

Elle souligne qu'avec le concours de Bâtirente une offre élargie pourra être proposée aux actionnaires. Elle profite de l'occasion pour saluer la présence dans l'assistance d'Éric Fillion, directeur général de Bâtirente.

Elle aborde ensuite l'enjeu de l'épargne-retraite.

Elle déclare que l'épargne d'impact offerte par Fondation est un levier de changement collectif qui se déploie sur le long terme et qui vise à améliorer le niveau de préparation à la retraite, l'autonomie et l'inclusion financière des personnes qui en ont le plus besoin. On cherche à avoir un impact sur des cibles liées à quatre objectifs de développement durable soit : Pas de pauvreté; Éducation de qualité; Égalité des sexes; Inégalités réduites.

Elle précise que, de plus en plus, les efforts de Fondation pour l'ouverture de nouveaux groupes se concentrent sur les organisations et entreprises qui œuvrent pour l'inclusion, l'impact et la durabilité. Elle donne des exemples d'entreprises où la retenue sur le salaire a commencé à être offerte durant l'année.

Elle souligne les efforts de celles et ceux qui rendent cette épargne d'impact possible, soit les Responsables Fondation, les (« RF »), un réseau de personnes engagées comprenant 375 RF, dont 25 Responsables Fondation régionaux (RFR), provenant de divers milieux de travail.

M^{me} Morin précise, qu'en 2022-2023, 60 nouveaux RF ont été formés; deux forums militants réunissant environ 100 RF chacun et deux rencontres stratégiques avec les RFR ont été tenus. Ce qui a permis de déployer 1 175 activités en milieux de travail. Elle remercie ces militants.

Elle continue en précisant que Fondation gère un portefeuille diversifié divisé en deux grandes catégories :

- les investissements en capital de développement (environ 1,8 G\$);
- et les autres investissements (placements sur les marchés financiers) (environ 1,4 G\$).

Au cours des derniers mois, Fondation a approfondi sa réflexion L'objectif pour les autres investissements est d'élaborer une stratégie de durabilité et d'impact en s'inspirant notamment de l'approche développée pour les investissements en capital de développement et des résultats obtenus jusqu'ici.

Pour la première fois, Fondation a pu évaluer la performance extrafinancière de l'ensemble de ses actifs, investissements ET autres investissements.

On constate que l'investissement responsable représente 96 % de l'ensemble des actifs de Fondation. L'objectif de Fondation est d'atteindre 100 %.

Elle mentionne que la différence s'explique par le fait que certains gestionnaires externes n'ont pas atteint les considérations ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) satisfaisantes. Fondation travaille avec ces derniers pour augmenter les exigences ESG.

La stratégie de Fondation consiste donc à investir dans les entreprises championnes de demain. Elle donne comme exemple Café Williams et décrit ses spécificités.

Elle précise que Fondation cherche à augmenter les investissements dans les catégories durables ou d'impact et explique ces catégories.

Elle ajoute que Fondation développe en plus des investissements structurants, c'est-à-dire qui ont pour objet des projets porteurs et innovants dans lesquels Fondation assure un leadership allant du montage financier à la mise en œuvre des projets eux-mêmes.

Elle affirme qu'au 31 mai 2023, les investissements durables (retombées positives en lien avec les objectifs de développement durable) ont atteint 40 % des investissements en capital de développement. L'objectif de Fondation est d'atteindre 51 % en 2025.

Elle affirme que se doter de cibles de mesures est essentiel dans une approche d'impact. Fondation calcule annuellement son empreinte carbone afin d'estimer les émissions de GES financées par ses investissements de manière à pouvoir en évaluer l'impact environnemental et le risque climatique qui leur sont associés. Elle fait part de quelques résultats à ce niveau.

4.3 Situation financière et résultats d'exploitation au 31 mai 2023

Le président de l'assemblée invite Patrick Bertrand, vice-président et chef de la direction financière, qui s'est joint à l'équipe de Fondation au cours de l'exercice 2022-2023, à présenter la situation financière et les résultats d'exploitation au 31 mai 2023.

M. Bertrand se dit très heureux de présenter un extrait des états financiers et du rapport de gestion de Fondation qui permettra d'apprécier la performance financière de Fondation au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2023.

D'entrée de jeu, il tient à souligner la résilience des deux portefeuilles qui a permis d'obtenir une performance positive dans un contexte de volatilité des marchés.

Au terme de sa présentation, M. Bertrand fait un bref survol des indicateurs clés à retenir du dernier exercice financier.

- Malgré le contexte économique difficile, Fondation a réussi à générer un rendement positif pour ses deux portefeuilles.
- La valeur de l'action est en légère hausse (de 15,02 \$ à 15,10 \$).
- Fondation poursuit sa bonne gestion des charges opérationnelles à 2,35 %.
- Les souscriptions nettes d'actions sont en baisse de 11,6 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des rachats, mais on observe un nouveau sommet quant aux souscriptions recueillies.
- Un actif net en croissance de 7,3 % qui atteint 3,34 G\$.
- Un rendement composé, sur 10 ans, en tenant compte des crédits d'impôt de 13,2 %.

Cette performance confirme que les actionnaires de tout âge prennent une excellente décision en choisissant Fondation pour leur épargne-retraite.

Il conclut en affirmant que Fondation surveille de près la santé de l'économie et l'évolution de l'inflation et maintient sa considération élargie des risques et des opportunités en vue de créer, à travers les cycles du marché et les aléas conjoncturels, des retombées durables et bénéfiques pour les actionnaires et la société en général.

Au terme de la présentation, le président de l'assemblée demande une proposition et un appui des actionnaires et mandataires qui assistent à l'assemblée en personne pour recevoir le rapport de gestion, les états financiers audités et les relevés qui les accompagnent pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 2023, tels que présentés.

Il est proposé par Karine Côté, appuyé par Yannick Côté et résolu :

De recevoir le rapport de gestion, les états financiers audités et les relevés qui les accompagnent pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2023, tels que présentés.

5. Nomination de l'auditeur indépendant et autorisation au conseil d'administration d'établir sa rémunération

Le président de l'assemblée demande que l'on procède à la nomination de l'auditeur indépendant et informe l'assemblée que le conseil d'administration recommande la nomination de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à ce titre pour la prochaine année. Il demande aussi l'autorisation pour le conseil d'administration d'établir sa rémunération.

Il indique que cette résolution fera l'objet d'un scrutin secret et nomme, à titre de scrutateur, la Compagnie Trust TSX.

Il mentionne que les actionnaires et les mandataires pourront voter dès que la période de vote sera officiellement ouverte. L'actionnaire ou le mandataire devra voter en sélectionnant son choix entre « Pour » ou « S'abstenir ».

Avant de passer au vote, le président de l'assemblée demande une proposition et un appui des actionnaires ou mandataires qui assistent à l'assemblée en ligne pour procéder à la nomination de l'auditeur indépendant et l'autorisation au conseil d'administration d'établir sa rémunération.

Il est proposé par Martin Renaud, appuyé par Hugo Bertrand-Lafrenière et résolu :

De nommer la firme Deloitte, S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeur indépendant de Fondation, ce mandat expirant à la prochaine assemblée générale annuelle, et d'autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération.

À la suite de cette lecture, le président de l'assemblée déclare l'ouverture de la période de vote.

Après avoir laissé un laps de temps suffisant pour que les personnes présentes puissent voter, le président de l'assemblée ferme la période de vote.

À ce moment, la secrétaire de l'assemblée mentionne qu'on l'avise qu'un problème technique touchant le vote en ligne est survenu. Le président de l'assemblée décide de continuer le déroulement de l'assemblée en attendant que le problème soit réglé.

6. Élections aux postes n^{os} 8 et 11 au conseil d'administration

Le président de l'assemblée fait état que les mandats au conseil d'administration de M^{mes} Pierrette Poirier et Isabelle Monette, respectivement aux postes n^{os} 8 et 11 prennent fin à la présente assemblée. Une personne doit donc être élue parmi les actionnaires à chacun de ces postes pour un mandat de deux ans. Les personnes dont les mandats sont terminés sont rééligibles.

Il rappelle que les actionnaires ont reçu l'information pertinente concernant le processus de mise en candidature sur le site Web de Fondation. Une mention à cet effet était présente dans l'avis de convocation transmis. Ensuite, le président de l'assemblée, agissant également à titre de président d'élection, informe l'assemblée que les candidatures suivantes sont admissibles pour chacun de leur poste respectif.

Pour le poste n^o 8

Pour le poste n^o 8, une seule candidature admissible a été reçue avant la date limite prévue, soit le 25 août 2023; il s'agit de la candidature de M^{me} Pierrette Poirier.

Conformément à la procédure qui a été établie pour la tenue de l'assemblée en personne et en ligne, le profil de M^{me} Poirier a été rendu disponible aux actionnaires sur la page d'accueil de la plateforme virtuelle ainsi que sur le site Web de Fondation.

M^{me} Poirier était déjà membre du conseil d'administration. Comme il n'y a qu'une seule candidature admissible, le président de l'assemblée déclare M^{me} Poirier élue par acclamation au poste n^o 8 et il la félicite pour son élection.

Pour le poste n^o 11

Pour le poste n^o 11, une seule candidature admissible a été reçue avant la date limite prévue, soit le 25 août 2023; il s'agit de la candidature de M^{me} Isabelle Monette.

Conformément à la procédure qui a été établie pour la tenue de l'assemblée en personne et en ligne, le profil de M^{me} Monette a été rendu disponible aux actionnaires sur la page d'accueil de la plateforme virtuelle ainsi que sur le site Web de Fondation.

M^{me} Monette était déjà membre du conseil d'administration. Comme il n'y a qu'une seule candidature admissible, le président de l'assemblée déclare M^{me} Monette élue par acclamation au poste n^o 11 et il la félicite pour son élection.

5. Retour au point 5 – Vote pour la nomination de l’auditeur indépendant et autorisation au conseil d’administration d’établir sa rémunération

Le problème technique ayant été réglé, le président de l’assemblée indique que le vote sera repris et déclare l’ouverture de la période de vote.

Après avoir laissé un laps de temps suffisant pour que les personnes présentes puissent voter, le président de l’assemblée ferme la période de vote et invite la Compagnie Trust TSX, responsable du scrutin, à lui communiquer le résultat du vote pour la nomination de l’auditeur indépendant.

Le président de l’assemblée annonce que la proposition est adoptée.

À la suite de l’annonce des résultats des scrutins, le président de l’assemblée demande aux actionnaires et aux mandataires qui assistent à l’assemblée en ligne une résolution et un appui pour que les données informatiques relatives aux votes soient détruites.

Il est proposé par Louis Bernard, appuyé par Sabrina Lotun et résolu :

Que les données informatiques relatives aux votes des points n° 5 de l’ordre du jour de l’assemblée soient détruites.

7. Rapport de finance durable (deuxième partie)

Le président de l’assemblée introduit la seconde partie du rapport de la présidente-directrice générale en mentionnant que le focus sera mis sur certaines initiatives présentées dans le rapport 2023 sur la transformation positive, avec la participation de Marc-André Binette, chef adjoint de l’investissement, pour nous parler du volet immobilier durable et de Stéphan Morency, vice-président et chef de l’investissement, pour présenter Fondation Gestion d’actif, qui chapeaute de nombreux projets d’investissements structurants. Entre ces deux présentations, une vidéo réunissant les partenaires avec lesquels Fondation contribue au développement d’indicateurs de biodiversité pour les investisseurs québécois mettra en perspective ce projet innovant et ses enjeux.

M^{me} Morin rappelle que le premier front, financer la transformation, vise, d’une part, à améliorer l’accessibilité à l’épargne-retraite et, d’autre part, à orienter et mobiliser cette épargne constituée collectivement à travers les stratégies d’investissement et de placement de Fondation.

En investissant dans OPTEL, par exemple, Fondation soutient l’offre d’un leader mondial en traçabilité qui intervient dans des secteurs aussi diversifiés et réglementés que l’alimentation et le pharmaceutique, permettant de suivre toutes les étapes du cycle de vie d’un produit afin d’en assurer la conformité et minimiser son empreinte carbone.

M^{me} Morin soutient qu’on doit abandonner les vieux paradigmes qui veulent que dès qu’on prend en compte autre chose que le rendement, on n’est plus en train d’optimiser. Elle affirme qu’en fait, puisque l’économie va se transformer pour répondre aux besoins des personnes dans le respect des limites de la planète, ce sont les entreprises dont l’activité est alignée sur les objectifs de développement durable (« ODD ») qui vont connaître le plus de succès.

Elle donne des exemples sur la répartition par ODD sur lesquels Fondation est aligné et souligne que le volet *Villes et communautés durables* est bien représenté. Il y a une raison à cela. Nous vivons plusieurs enjeux d'urbanité; la crise du logement en est un.

Elle invite Marc-André Binette, chef adjoint à l'Investissement, à venir présenter comment on peut favoriser le logement abordable grâce à la force du collectif.

Marc-André Binette présente le Fonds PrimAccès qui est un modèle innovateur et un projet dont Fondation est très fier. Fondation visait à développer un modèle financier efficace et viable pour donner accès à la propriété pour des premiers acheteurs, pour éviter le surendettement des ménages et pour permettre une abordabilité pérenne. Il décrit l'historique du projet et les réalisations depuis 2019. Jusqu'à présent, 137 unités ont été construites dans trois projets pilote en Estrie. En juin 2022, le gouvernement du Québec qui est un partenaire a approché Fondation pour construire 1 000 unités d'ici 2028 et ce, partout dans la province afin d'établir une répartition géographique équitable.

Il souligne que PrimAccès fait de la finance innovante en habitation – le terrain est détenu par la fondation, le bâtiment est détenu par une coopérative et l'usufruit est une unité détenue par un membre. La fondation est financée par PrimAccès à hauteur de 25 % du coût du projet ce qui permet à l'acheteur de payer minimalement 25 % de moins que le prix d'unité similaire dans un marché conventionnel. Fondation est convaincu d'avoir un outil social et financier qui répond à des vrais besoins de la population.

M^{me} Morin souligne que la finance ne se fait pas dans une tour d'ivoire.

Pour provoquer la transformation de la meilleure façon possible, Fondation croit également au renforcement des ponts entre la réalité quotidienne d'une majorité de personnes, l'économie réelle et le secteur financier; un dialogue suscitant une mobilisation plus engagée, rapide et efficace vers les changements nécessaires.

Le projet collaboratif de développement d'indicateurs de biodiversité pour les investisseurs québécois, le programme Génération d'impact que Fondation a créé avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal à l'intention de jeunes intrapreneurs et le leadership de Fondation pour la mise en place d'un Groupe canadien d'investissement d'impact sont autant d'exemples d'engagement et de la contribution de Fondation à ce dialogue. Certaines de ces initiatives et de ces interventions poursuivent le même grand objectif : Changer la finance.

M^{me} Morin insiste sur le fait qu'investir pour financer la transformation est essentiel, mais pour que cette transformation s'accélère, il faut aussi changer la finance afin d'accroître et d'amplifier l'impact. Il faut mobiliser les acteurs de la finance et de la société civile autour des problématiques de durabilité; développer la capacité d'influencer les pratiques et la définition de la finance durable; développer les capacités, partager les connaissances et mettre en œuvre les solutions traitant des enjeux de la durabilité.

Le projet collaboratif de développement d'indicateurs de biodiversité pour les investisseurs québécois en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), le Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) et l'Université de Sherbrooke en est un bel exemple.

Une vidéo de représentants de ces parties prenantes est présentée comprenant :

- M. Diego Criemer, Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Québec)
- Dominique Gravel, Université de Sherbrooke, membre de Biodiversité Québec
- Valérie Bourduas Crouhen, Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)
- Marie-Hélène Lafond, Fondation.

M^{me} Morin profite de l'occasion pour souligner la présence dans la salle de M. Diego Criemer de SNAP.

Elle continue en mentionnant que Fondation développe des fonds structurants tels SOFIAC pour l'efficacité énergétique et Inlandsis pour le marché du carbone. Quand on fait cela, on veut montrer que la finance peut se faire autrement. C'est encore mieux si on peut rendre ces plateformes disponibles à d'autres investisseurs par le biais d'une plateforme qui s'appelle Fondation Gestion d'actifs qui va plus loin et qui permet d'amplifier notre impact, et donc, contribue à la transformation positive.

Elle invite Stéphan Morency, vice-président et chef de l'investissement de Fondation et président du conseil d'administration de Fondation Gestions d'actifs (« FGA ») à venir présenter FGA.

Stéphan Morency indique que FGA est une nouvelle société dont les activités ont été lancées au début de l'année 2023 qui vient changer des manières de faire chez Fondation. Cette société a pour particularité de permettre à Fondation de gérer des actifs pour d'autres investisseurs institutionnels.

Il affirme que Fondation a atteint un statut reconnu de leader en finance durable dans certains domaines où des gens sont prêts à lui confier de l'argent à gérer.

Sofiac, Inlandsis, PrimAccès ce sont des solutions qui ont été apportées par le passé, ces solutions ont pris la forme de fonds, ils règlent des problèmes réels et concrets. Maintenant, on souhaite plus de capital et amplifier leur impact.

Fondation a rencontré la communauté financière pour lui offrir cette possibilité. Ce sont des fonds de 400 M\$ sous gestion qui proviennent d'investisseurs institutionnels (Desjardins gestion international d'actifs, Fiera, Mirova, etc.).

Il affirme qu'il y a 25 ans, les enjeux étaient réels mais moins urgents, maintenant ils sont plus urgents. Crises – inégalités – il y a un consensus pour dire que la finance a un rôle à jouer. Fondation a des solutions. Ça fait 25 ans qu'on fait travailler notre capital pour les gens et la planète.

Contrairement aux autres institutions, Fondation a dialogué et collaboré avec des militants de la société civile qui eux ont des solutions et très rarement du capital.

On a de l'avance et, en plus, on a fait la démonstration que ça marche et qu'en même temps que ça avance.

Il affirme que Fondation a fait la démonstration qu'il reste un fonds, c'est-à-dire qu'il donne du rendement à ses actionnaires. Il en a fait la démonstration concrète avec SOFIAC et Inlandsis. Il faut faire fonctionner des instruments de projets de réduction de gaz à effet de serre. Les grandes institutions veulent avoir les mêmes impacts que Fondation, ils savent que c'est important mais ne savent pas comment faire contrairement à Fondation.

Aujourd'hui, Fondation gestion d'actifs, c'est cinq fonds sous gestion, près de 400 M\$ sous gestion, mais c'est surtout un objectif d'arriver au milliard de dollars à l'intérieur de 36 mois. Il affirme qu'on réalise déjà que Fondation est reconnu et respecté pour être un fonds capable de faire la démonstration qu'il peut avoir de l'impact et produire un rendement et ce, ici et ailleurs, notamment en Europe.

Stéphan Morency indique que les près de 215 000 actionnaires ensemble et de façon collective ont voulu voir augmenter leur influence sur l'économie et la société. FGA décuple cette influence-là.

Stéphan Morency conclut que le monde en général à l'international a besoin de militants engagés en finance qui vont transformer le monde et la finance et c'est ce que l'on retrouve chez Fondation.

M^{me} Morin termine la présentation en ajoutant que Fondation a vraiment une conviction solide que ceci peut se faire en travaillant tous ensemble.

Elle remercie les employés, les responsables Fondation, les membres du conseil d'administration, les actionnaires et l'ensemble des partenaires et mentionne qu'il est essentiel de faire partie des solutions, de ce mouvement de transformation positive, engagé et rassembleur et d'amplifier son impact.

Au terme de la présentation de la deuxième partie du rapport de la présidente-directrice générale, le président d'assemblée demande aux actionnaires et aux mandataires qui assistent à l'assemblée en personne une proposition et un appui pour recevoir le rapport de la présidente-directrice générale, M^{me} Geneviève Morin, portant notamment sur la finance durable et la transformation positive 2023, tel que présenté.

Il est proposé par Marie Lebel, appuyé par Guy Pépin et résolu :

De recevoir le rapport annuel 2023 de la présidente-directrice générale, M^{me} Geneviève Morin, portant notamment sur la finance durable et la transformation positive, tel que présenté.

8. Considération de toute affaire pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée

Le président de l'assemblée invite les actionnaires et les mandataires à poser des questions ou à formuler des propositions s'ils le souhaitent selon la procédure établie pour les personnes en ligne ou en s'avançant vers l'un des micros disponibles dans la salle pour celles assistant en personne.

Le président de l'assemblée, Pierre B. Lafrenière ainsi que Geneviève Morin, reçoivent les commentaires et répondent aux questions posées.

9. Clôture de l'assemblée

Avant de clore l'assemblée, le président de l'assemblée remercie les participants pour leur présence et souligne l'engagement précieux de toutes les équipes de l'organisation. Il encourage les gens à continuer à travailler ensemble pour transformer positivement l'économie du Québec.

Il demande ensuite à un actionnaire ou un mandataire qui assiste à l'assemblée en personne une proposition pour lever l'assemblée.

À 11 h 37, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Catherine Langevin,

De lever la vingt-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires de Fondation.

Pierre B. Lafrenière
Président de l'assemblée

Félicia Amilcar
Secrétaire de l'assemblée

ATTESTATION D'ENVOI

Je soussignée, Félicia Amilcar, secrétaire du conseil d'administration de Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, atteste que :

- Un avis de convocation a été expédié à chaque actionnaire inscrit aux registres de Fondaction à la fermeture des bureaux le 24 juillet 2023, à sa dernière adresse connue;
- L'envoi comprenait entre autres l'avis de convocation, l'attestation du nombre d'actions détenues et un formulaire de procuration;
- La mise à la poste ou la transmission par messagerie électronique de cet envoi a été complétée à une date qui précède d'au moins 25 jours la date de tenue de l'assemblée générale annuelle de Fondaction.

Signé à Montréal, ce 18^e jour du mois d'août 2023.

**FONDACTION, LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX
POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI**



Félicia Amilcar
Secrétaire du conseil d'administration